

#5

oct 2022




La lettre d'info

Maîchoise

Rue du Général De Gaulle

25120 Maîche

Tél. : 03 81 64 03 01

 mairie-maiche.fr

 Ville de Maîche



Chères Maîchoises, Chers Maîchois,

Après une belle rentrée scolaire 2022 et un forum des associations bien fréquenté, le mois d'octobre s'installe déjà. Le pessimisme n'est pas mon fort, mais je reconnais que les sujets de préoccupation sont nombreux en cette fin d'année.

La municipalité s'attèle à l'élaboration du budget 2023 et je ne vous cache pas, qu'en ces temps, ce n'est pas simple. Il nous faudra poursuivre notre gestion rigoureuse. Nous le constatons tous au quotidien en faisant nos courses, les prix ne cessent d'augmenter et notre pouvoir d'achat baisse. Les collectivités ne sont pas épargnées par ce contexte. Comme beaucoup d'élus, je suis particulièrement inquiet de la hausse des énergies comme l'électricité, le gaz ou encore le fioul.

Ce contexte m'encourage à être encore plus attentif sur notre

consommation énergétique, qu'il s'agisse des modes de chauffage comme de l'éclairage public. Sur ce dernier point, des économies importantes ont déjà été faites en remplaçant une bonne partie des anciennes lampes par des leds et en abaissant l'intensité de certains secteurs. Une réflexion est également en cours pour envisager ou pas l'extinction de l'éclairage public par endroit.

Vous trouverez d'ailleurs dans cette édition, un focus sur l'entretien et les travaux d'amélioration des bâtiments communaux auxquels nous prêtons une attention toute particulière.

L'entretien de nos écoles, rendu difficile par la vétusté des locaux, nous conforte dans le choix du nouveau groupe scolaire qui deviendra incontournable dans le patrimoine maîchois.

Nous menons également un travail de fond concernant l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), document de planification qui définit les grandes orientations d'aménagement du Pays Horloger pour les 20 années à venir. Je serai amené à vous en reparler. Le sujet n'est là encore pas simple, lorsqu'il s'agit de concilier les intérêts de 3 communautés de communes du territoire.

Bonne lecture. Je vous donne rendez-vous à la Crazy Pink Run pour une dose de bonne humeur et pour la bonne cause !

Bien à vous,

Régis LIGIER



Focus sur l'entretien des bâtiments publics

Le patrimoine bâti de notre ville se compose de 24 bâtiments représentant une surface de 24 000 m². Nous veillons à son bon entretien pour le préserver et le transmettre aux générations futures. Depuis 2014, près de 1 716 000 €* ont été investis pour entretenir et améliorer ce patrimoine, somme à laquelle s'ajoutent 430 000 € en fonctionnement courant (charges, fluides, conciergerie,..). Un petit tour d'horizon s'impose.

1 L'HÔTEL DE VILLE

Bâtiment central et historique construit en 1863, l'Hôtel de Ville, qui fut aussi une halle à grains, abrite depuis toujours les services municipaux et accueille un public de plus en plus nombreux. Et depuis qu'ils existent, l'Office de tourisme et le Secours Catholique y siègent également.

Au fil du temps, des travaux ont été nécessaires pour répondre aux exigences d'entretien et à la qualité d'accueil du public. L'Hôtel de Ville a ainsi été intégralement réaménagé ces 5 dernières années. En effet, les étages ont été agencés et rénovés pour améliorer les conditions de travail des agents et proposer un accueil de qualité, notamment pour la circulation du public et surtout pour accueillir les personnes à mobilité réduite (PMR). Près de 230 307 € ont été investis.

2 LA SALLE DES FÊTES

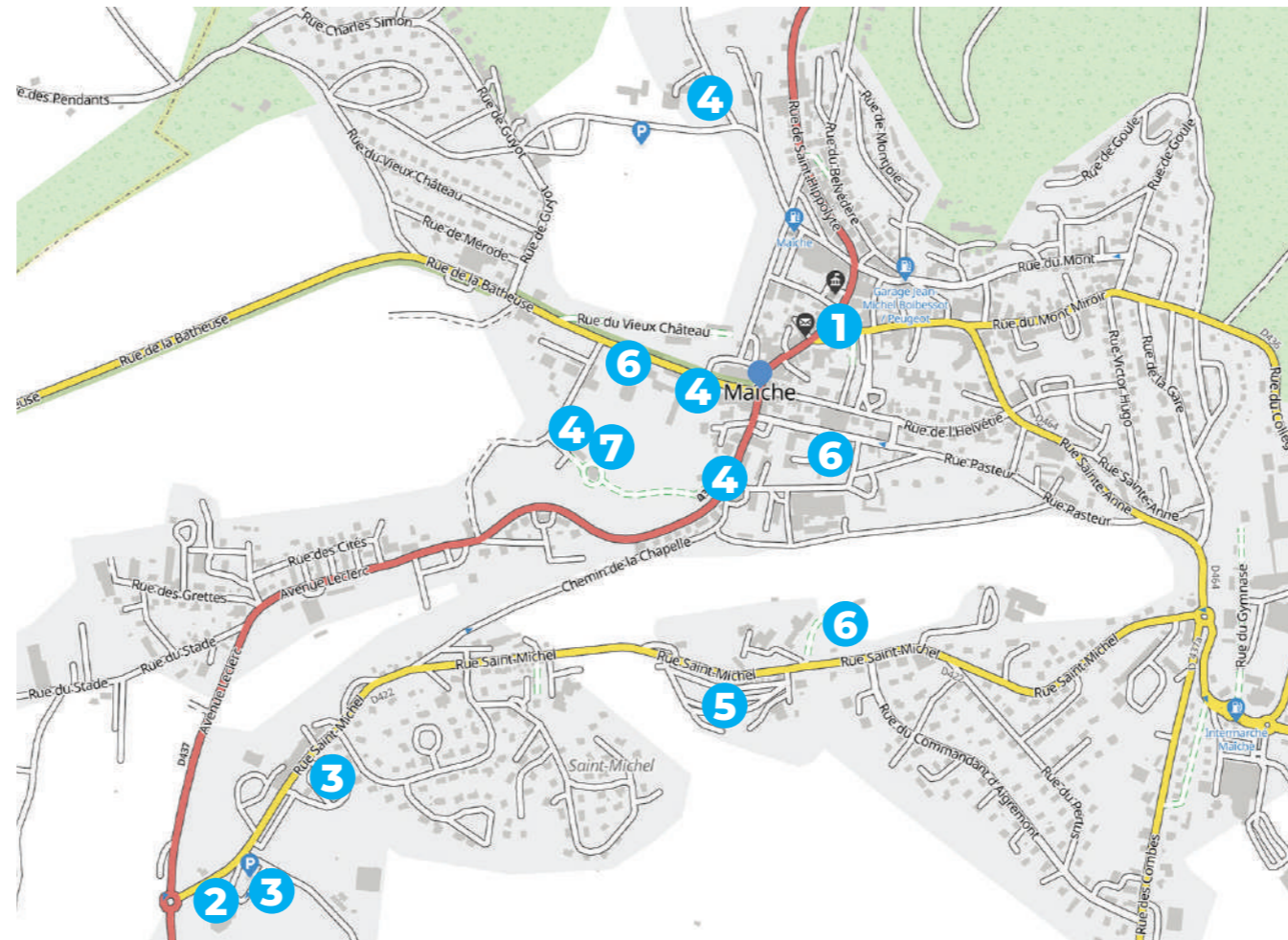
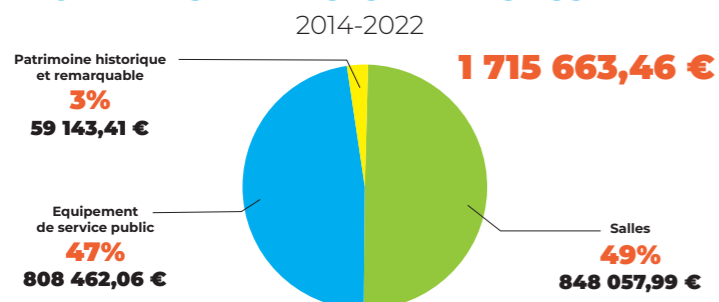
Construite en 1981, cette salle entame désormais une nouvelle aventure en devenant officiellement salle de spectacle pour répondre de façon optimale à de multiples activités (piste de danse, concerts, salons et foires, expositions, spectacles...). Modulable en plusieurs configurations, elle peut accueillir jusqu'à 1'174 personnes.

Ce nouveau classement a nécessité quelques ajustements comme l'installation d'une nouvelle alarme, le paramétrage de la sonorisation et de l'éclairage. Une étude d'impact est par ailleurs en cours afin de tout mettre en œuvre pour éviter toute nuisance sonore pour le voisinage.

Autres travaux réalisés :

- Réfection de la toiture
- Mise aux normes dans le cadre de l'accessibilité PMR ;
- Passage en LED de l'éclairage de la salle ;
- Remplacement des menuiseries extérieures ;
- Rafrâichissement de certaines peintures ;
- Maintenance sur sonorisation et installation de boîtier de déport ;
- Remplacement des équipements de cuisine.

* TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



3 LES INSTALLATIONS SPORTIVES

Le gymnase municipal : en complément de l'accessibilité PMR, un nouvel éclairage intérieur en LED a été installé cette année, avec intensité modulable pour accueillir des matchs nationaux.

Tennis couverts : la toiture a dû être remplacée pour assurer l'étanchéité suite aux orages de grêles et aux pluies diluviennes. Notre gestion budgétaire a permis de dégager près de 70 000 € de travaux non prévus pour cette année.

Stade : pour se conformer aux exigences de la Fédération Française de Football au fil de l'évolution du club, divers travaux ont été effectués (tribunes, abris de touche, lave chaussures...).

4 LES SALLES COMMUNALES

Les connaissez-vous toutes ? Salles de l'Union, Ducreux, Decrind, Montalembert, Gentit et Charles de Foucault.

Les salles sont régulièrement occupées par des associations ou des particuliers, ce qui nécessite un entretien quotidien par les services municipaux, du chauffage et des mises aux normes récentes de sécurité et PMR. La salle Charles de Foucault au presbytère, par exemple, bénéficie désormais d'un wc public.

Par ailleurs, l'entrée de la salle de l'Union a été aménagée avec la création d'un espace vert tandis que le parking attenant a été rénové.

Vous souhaitez les réserver : un seul numéro, le secrétariat de mairie au 03.81.64.03.01.

5 LE CAMPING ET LE GÎTE

Les élus ont identifié cet équipement créé en 1973 comme un point fort de Maïche mais aussi du Plateau de Maïche qui dispose de peu d'hebergements. Il était donc important d'offrir des infrastructures de qualité et adaptées aux modes de vacances d'aujourd'hui. Les installations actuelles ont été mises au goût du jour. Le gîte d'accueil, désormais mis aux normes PMR, a vu sa cuisine rénovée et rééquipée. Au camping, les sanitaires sont désormais accessibles comme le veut la loi tandis que dans l'un des chalets, douche et toilettes ont été ajoutées. Enfin, l'arrivée de quatre mobilhomes permet d'étoffer l'offre d'hébergement. Ceux-ci ont été agrémentés d'un entourage en bois et de terrasses privatives. Ils seront mis à la location pour la prochaine saison touristique.

Cet été, nous avons eu le plaisir de constater une augmentation de la fréquentation touristique.

6 LES ÉCOLES

La construction du nouveau groupe scolaire n'empêche pas la Ville d'assurer l'entretien courant des bâtiments des écoles. Il se poursuit au fil des demandes du corps enseignant et des agents (serrurerie, plomberie, électricité, menuiserie...) avec, à chaque conseil d'école trimestriel, un état des travaux réalisés ou à venir pour continuer à garantir de bonnes conditions de travail aux enfants comme aux adultes.

7 LE CHÂTEAU DU DÉSERT

Ce château au cœur de la ville n'a de Désert que le nom tant il est fréquenté par les maïchoises et maïchois. Construit au milieu du XIX^{ème} siècle par la famille Ducreux, le château est vendu à la société mutuelle des établissements Peugeot qui souhaite permettre aux enfants du personnel de venir respirer le bon air du Haut-Doubs. Puis, au début des années 80, le comité d'entreprise décide de le vendre. La commune en devient propriétaire en 1987. Il accueille depuis, la bibliothèque municipale Louis Pergaud, le club Multimédia 777, l'Harmonie de Maïche et des salles de réunion.

Dernier bâtiment et pas des moindres à mettre en accessibilité, les élus ont conscience de l'envergure de la tâche puisqu'il faut concilier accessibilité et patrimoine. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans une prochaine lettre. A ce stade, des études avec un cabinet d'architecte sont en cours de réalisation, sans oublier l'aménagement du parc.

| Tous en rose le 19 octobre !

Une couleur de ralliement et un symbole pour soutenir la lutte contre le cancer du sein, cause à laquelle la Ville de Maïche prend part depuis des années en organisant la Crazy Pink Run.

Cette course ouverte à toutes et tous se déroulera cette année au lotissement du Rond Buisson. Les participants devront stationner sur le parking d'Intermarché avant de rejoindre pour 19h30 le point de rassemblement sur le parking des bus du collège Mont-Miroir.

Il est encore possible de s'inscrire au chalet d'Octobre Rose sur l'esplanade de la mairie les samedis 8 et 15 octobre de 9h à 12h. Le tarif est de 5 € avec un goody offert aux 1000 premiers inscrits.

Les bénéficiaires seront reversés à des associations de soutien aux malades du cancer, associations qui seront d'ailleurs présentes avec stands d'information et espaces de convivialité sur place.

AUTRES RENDEZ-VOUS D'OCTOBRE ROSE

- Conférence sur les cancers liés au papillomavirus ainsi que le dépistage et la prévention du cancer du sein le lundi 17 octobre à 19h30 à la salle de l'Union.
- Exposition photos « Vivre et guérir du cancer » de Nadia Ferroukhi visible du 17 au 21 octobre en salle du Conseil municipal à la mairie, aux horaires d'ouverture.

| Animations de Noël



En attendant le programme complet et détaillé, réservez d'ores-et-déjà votre week-end des 17 et 18 décembre. Maïche sera en fête avec de nombreuses animations, un Marché de Noël avec différents exposants ainsi qu'une buvette et de la petite restauration. Tout ce qu'il faut pour se retrouver en famille ou entre amis et faire de ce rendez-vous un beau succès.

LA PAROLE AUX ÉLUS

Chères Maïchoises, Chers Maïchois,

Rentrée chargée pour Maïche le Défi notamment en matière d'urbanisme, sujet d'un éternel recommencement. En effet, le SCOT, ce document d'aménagement supérieur au PLU à l'échelle du Pays Horloger, est en cours d'élaboration.

Nous regrettons la vision comptable de l'espace relayée par ce document. Dans le développement d'un territoire, tout est une question d'équilibre. Equilibre que notre PLU a su trouver en respectant les injonctions réglementaires de réduction d'espace, d'habitat et de protection nécessaire de la biodiversité, mais aussi en prévoyant l'avenir en termes de commerces pour répondre aux besoins futurs.

Imaginez qu'à l'horizon 2043, le SCOT prévoit de fixer à seulement 1 ha le développement du commerce bénéficiant à l'échelle de toute la Communauté de Communes du Pays de Maïche !

Dans le même temps, 25 ha seraient dévolus à l'industrie. Que dire ? Cet équilibre doit pourtant être au service des habitants des territoires. Il ne peut être ni comptable ni purement mathématique. Chacun poursuit son rythme vers un seul et même but : l'intérêt général.

La liste majoritaire vous incite donc à prendre connaissance de ce document. N'hésitez pas à assister à la réunion publique du 20 octobre à 19h à la salle des fêtes de St. Hippolyte et à vous exprimer lors de l'enquête publique.

**Les représentants de la liste majoritaire
« Maïche, le Défi »**

Maïchoises, Maïchois,

Si la météo a été clémente pour les vacanciers qui ont pu profiter d'un bel été, elle aura été beaucoup plus douloureuse pour d'autres... mais elle aura mis en lumière beaucoup d'irresponsabilités dans la gestion de nos diverses ressources vitales (eau, sécheresse, incendies, sources énergétiques...).

Avec la rentrée, la flambée des prix qui s'annonce durable, inquiète, il faut sans tarder agir sur nos comportements pour réduire nos besoins. Nous espérons que toutes les collectivités auront le bon sens et le courage d'oeuvrer pour réduire leurs dépenses avant d'avoir le recours facile à l'augmentation des taux d'imposition. Nous sommes mal partis ! Et la lecture de la taxe foncière récemment arrivée dans nos boîtes aux lettres ne nous rassure pas !

A Maïche, le seul investissement engagé est pharaonique et va monopoliser tout l'argent publique disponible pendant de nombreuses années... sans se soucier de la maintenance du patrimoine existant qui était globalement en bon état mais devient vieillissant !

Alors la rumeur grandissante de la vente de la maison de santé à un investisseur privé est de mauvaise augure. Pourquoi, monsieur le Maire ?

Il s'agit d'une création à la genèse difficile qui donne satisfaction à une très grande majorité de la population locale, et qui nous a évité un désert médical... dramatique.

Construisons l'indispensable et le nécessaire, mais surtout ne détruisons pas l'utile à tous !

**Les représentants de la liste
« Maïche à Venir »**